

4^e COMMISSION d'Initiative parlementaire
(Formation du 26 mai 1884).

MM.

1 ^{er} BUREAU	{	BARON DE LAREINTY. CALLEN.
2 ^e BUREAU	{	MAZEAU. VICOMTE DE SAINT-PIERRE.
3 ^e BUREAU	{	GUIFFREY. VIVENOT.
4 BUREAU	{	BERTHELOT. DEMOLE.
5 ^e BUREAU	{	THUREL. CHALAMET.
6 ^e BUREAU	{	RUBILLARD. DUFAY.
7 ^e BUREAU	{	NINARD. HENRY DIDIER.
8 ^e BUREAU	{	DE REIGNIÉ. BARON LAFOND DE SAINT-MUR.
9 ^e BUREAU	{	MICHAUX. MASSIET DU BIEST.



Commission d'initiative
provinciale
Assemblée du 26 mai

1884

La Commission a nommé
président M. Kessidès
Secrétaire : M. Lafont
A. M. M.

2

Le 17^{juin}
La Commission a pour objet
d'initiative s'est réunie le
12 juin sous la présidence
de M. Kessidès pour délibérer
sur la proposition de loi présentée
par M. Lafont sur
l'aggravation des peines des
peines en cas de récidive et
sur la proposition de loi présentée
par M. Kessidès sur
la Commission a nommé il y a quelque
jours M. Lafont rapporteur et

J'écide que ces deux
sont posés à deux
des explications samedi 14

un
miserable présent Les
et nous
s'apposés Henry Didot

L'œuvre du 19 jours
qu'il y a de
Didot

est le présent vaient les nouvelles
de la succession de la
proportion de ces la grande
relative à une modification
du degré de la succession
extérieure que sera adaptée
peut être les mêmes à la
direction de l'intelligence.
La 2^e partie de la proposition
est intitulée "un présent est nommé s'apposés"
est le présent pour
à la succession la proposition
à l'égard relative aux conditions

Capitales - à l'unanimité elle est
est prise en considération à
l'unanimité. Les décrets est soumis
à l'approbation -

Les décrets est interdit.
il donne des explications sur sa
proposition. - La nouvelle
présentée par la prise en
considération. Les propositions
elle devra quelle se discute
pour l'adoption. La proposition
est unanimité -

Le président Le rapporteur
Henry Widig / Gafes

Jein du 19 juillet
présidence de mes didiel

mes unanimité et la prise pour
la lecture de son rapport sur
la proposition de décrets et
il est adopté -

est unanimité et la prise pour
lire son rapport sur les
propositions garanties relative

à une modification de ce
 règlement du 1811.

Le rapport est adopté —
 la parole est donnée à

M. de Rivière pour la lecture

du rapport sur la

proposition de loi sur il est

adopté —

Le Président de la
 Henry Didot

1811

